AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (15)ItemJean-Baptiste André Godin à Georges Barral, 7 mai 1874

Jean-Baptiste André Godin à Georges Barral, 7 mai 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)
Collation2 p. (104r, 105r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Georges Barral, 7 mai 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 27/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47777

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction7 mai 1874
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireBarral, Georges (1842-1913)
Lieu de destination66, rue de Rennes, Paris

Description

RésuméGodin remet 5 000 F à Barral pour les frais de contre-expertise. Il lui demande les reçus de messieurs de Luynes et Péligot pour le montant que chacun a perçu. Il lui communique le prix de revient de l'émail qu'il a composé lui-même ; il en fournit le détail (copié folio 105r).

Mots-clés

Fonderies et manufactures "Godin"

Personnes citées

- <u>Luynes, Victor de (1828-1904)</u>
- <u>Péligot, Henri</u>

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 18/09/2023